

L'hon. M. Pickersgill: Nous avons d'ailleurs entendu ici un autre grief émanant des banquettes ministérielles. C'est notamment le fait du ministre de l'Agriculture (M. Harkness), qui, semblerait-il, chercherait à m'imiter dans mes interruptions (*Exclamations*), non sans y réussir assez bien, je l'avoue.

L'hon. M. Harkness: Je puis assurer à l'honorable député que je me choisirai un meilleur modèle.

L'hon. M. Pickersgill: J'aurais espéré que mes observations pourraient entraîner une conversion, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Agriculture, dont nous sommes heureux d'admirer le bon naturel, maintenant qu'il siège sur les banquettes ministérielles, a parlé plus d'une fois, en fait pas plus tard qu'hier soir, voire ce matin même, des 22 semaines. D'ailleurs, le premier ministre lui-même, participant pour la première fois au présent débat, avait lui aussi fort à dire sur ces 22 semaines. Selon lui, mon chef s'attendrait qu'il réalise autant en 22 semaines que les libéraux en 22 ans. Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, et assurer au premier ministre par la même occasion que nous n'avons aucun espoir de ce genre. Toutefois, songeant un peu à ces 22 semaines, quelque chose m'est revenu à la mémoire. Je me souviens que le 14 octobre,—je me demande si le premier ministre a choisi cette date exprès,—1935, M. Mackenzie King gagnait des élections. A quatre semaines de là, non pas à quatre semaines du moment où le gouvernement est entré en fonctions, mais à quatre semaines de la date des élections, le gouvernement de M. Mackenzie King avait conclu avec les États-Unis un accord commercial grâce auquel nous avons commencé à sortir de la crise. Mais qu'est-ce que ce gouvernement-ci a fait, non pas en quatre semaines, mais, comme le disait le premier ministre, en près de 22 semaines?

L'hon. M. Nowlan: L'accord commercial avait été négocié par R. B. Bennett.

L'hon. M. Pickersgill: Qui ne voulait pas le signer. Il avait la frousse.

L'hon. M. Nowlan: Il était comme vous. Il s'attendait à revenir.

M. l'Orateur: A l'ordre! je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois lui signaler qu'il a épuisé son temps de parole.

M. J. A. Smith (Battle-River-Camrose): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (M. Smith (Calgary-Sud) et M. Arsenault). Je tiens également à vous féliciter, monsieur l'Orateur, de votre

[M. Hodgson.]

nomination au poste important que vous occupez maintenant. J'ai la certitude que vous exercerez vos fonctions avec impartialité et dignité. Je suis convaincu que vous continuerez à exercer votre vigilance sur la conduite des travaux de la Chambre, comme vous l'avez si bien fait jusqu'à ce jour.

Étant donné qu'une grande partie des résidents de la circonscription fédérale de Battle-River-Camrose, que j'ai le privilège de représenter, dépendent, soit directement soit indirectement, de l'agriculture, je me propose ce matin de consacrer quelque temps à l'examen de certains des problèmes qui se posent à ceux qui vivent de l'une des plus grandes industries du Canada. Je n'ai pas à apprendre à la Chambre que ceux qui se consacrent à cette industrie représentent 17 p. 100 de la population de notre pays, mais que leur part du revenu national est à peine supérieure à 6.9 p. 100. On peut en déduire que dans tout le pays, et non pas simplement dans une seule région, les cultivateurs souffrent d'une injustice depuis un certain nombre d'années.

Le programme agricole du Crédit social est bien connu depuis longtemps, non seulement des députés, mais de toute la population du Canada. Ce n'est pas un programme qui a subi des modifications pour donner satisfaction aux fluctuations de l'opinion publique. Ce n'est pas un programme visant à satisfaire des groupes régionaux du Canada. C'est un programme véritablement national, un programme agricole valable pour toute l'industrie. Dans notre partie, nous sommes très fiers du programme agricole que nous préconisons depuis des années en cette enceinte. Voilà pourquoi je me propose ce matin de consigner à nouveau au compte rendu les grandes lignes de ce programme.

Afin que les cultivateurs canadiens puissent obtenir leur juste part du revenu national du Canada, le crédit social préconise le programme agricole suivant. D'abord, nous préconisons du crédit à long terme et à bas prix pour nos cultivateurs et des avances en espèces contre les céréales emmagasinées à la ferme. En deuxième lieu, nous préconisons un régime de dualité des prix à l'égard de la vente de nos produits agricoles. Sur le marché national, les produits se vendraient au prix de parité, tandis que les produits exportés à l'étranger seraient vendus au meilleur prix possible, de préférence sous l'empire d'un accord international; toutefois, ce prix serait soutenu à un niveau tel que la somme des ventes faites sur le marché national et sur le marché d'exportation rapporterait au cultivateur sa juste part du revenu national. Troisièmement, nous